

n°112
AVRIL
2017

le magazine municipal des Montois

Saint-Jean-de-Monts



14 | **Rénovation du
centre-ville :**
phase 2 terminée

Vendée Gliss Event : le nouveau rendez-vous familial pour tous les amateurs de glisse

Saint-Jean-de-Monts initie un nouveau rendez-vous sportif destiné aux aficionados de sensations de liberté : le Vendée Gliss Event. Voile, windsurf, foil, raid paddle, roller : venez glisser sur mer et sur terre les 13 & 14 mai !

Dans la continuité de Caval'Océane, de Foot Océane et de Kid's Folies : la SEML Saint-Jean Activités dynamise encore notre quotidien en nous faisant vivre des expériences sportives et conviviales.

Profitant du patrimoine naturel de notre commune, Saint-Jean-de-Monts entend bien conforter sa place dans le sport nautique en y invitant amateurs et sportifs de haut niveau, au cours d'un week-end où il fera bon s'amuser, découvrir et surtout glisser !

Ça va ramer

Événement majeur du week-end, **un raid reliant L'Île d'Yeu à Saint-Jean-de-Monts** sera l'occasion pour les 35 compétiteurs de parcourir les 22 km avec le vent dans le dos, histoire d'ajouter un peu de vitesse à l'exploit. On vous attend nombreux pour les accueillir sur la plage.

Pourvu que ça souffle !

Avez-vous déjà vu des champions de windsurf s'affronter ? **Place aux courses qui promettent de vous en mettre plein les yeux**, si toutefois le dieu Éole accepte de se joindre à la fête.

Roller & skate

La glisse n'est pas réservée à la mer. Au cours des démonstrations, **les meilleurs acrobates sauront aussi vous montrer comment glisser sur des rampes et du bitume**. Alors, qu'attendez-vous pour chausser vos patins ?

Ça foil ?

Prenez un catamaran, un windsurf, un kite, un paddle ou encore un dériveur : ajoutez-y une aile profilée qui se déplace dans l'eau (autrement appelée un foil) et c'est parti pour un tour en tapis volant ! **Envie de découvrir ? Rendez-vous au Vendée Event Gliss.**

Un achat ?

Un village dédié aux nombreuses marques de sport nautique vous permettra de dénicher les dernières nouveautés, et pourquoi pas de vous équiper pour l'été.



Et vous ?

Le Vendée Gliss Event n'est pas réservé aux professionnels. Au contraire ! L'événement se veut familial et ludique. **Venez vous initier au paddle, surf, catamaran, big paddle, funny race ou encore profiter d'une balade en trimaran ou goélette.**

Festy Gliss

Le bar de la base nautique entend bien prolonger dans la soirée ce moment de convivialité. Musique, DJ et vidéos seront les ingrédients d'une soirée où, sait-on jamais, la glisse pourrait aussi se décliner sur le dancefloor.

Et pourquoi pas vous ?

La glisse, c'est toute l'année à Saint-Jean-de-Monts. La base nautique propose de nombreuses activités aux adultes et enfants. Char à voile, char à cerf-volant, surf, catamaran, stand up paddle, marche aquatique, location de matériel, kite surf, kayak, trimaran, goélette ou tout simplement verre en terrasse : vous avez l'embarras du choix.

**Renseignements sur
www.saint-jean-de-monts.com
et au 02 51 58 00 75.**

4 **EN BREF**6 **DOSSIER**

Un budget pour notre quotidien

11 **EN ACTION**

• Partage ton potager

12 **PORTRAIT**

Les soldats du feu à Saint-Jean-de-Monts

14 **EN ACTION**

- Rénovation du centre-ville : Phase 2 terminée
- Attention aux arnaques, cambriolages et vols par ruse

17 **TRIBUNES**

- Tribune du groupe majoritaire au Conseil municipal
- Espace réservé aux expressions des élus de l'opposition municipale

18 **À SAVOIR**19 **RENDEZ-VOUS**20 **ENVIRONNEMENT**

- Nouveau tri des emballages depuis le 1^{er} janvier 2017
- La Ville vous récompense pour votre savoir-faire de jardinier



LES VACANCES DE PRINTEMPS CONFIRMENT A NOUVEAU L'AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION DE NOTRE VILLE.

Les espaces naturels et les équipements structurants de qualité contribuent largement à privilégier notre station. Leur utilisation montre tout l'intérêt que les Montois et les touristes y portent.

La 2^e tranche des travaux du centre-ville permet d'apprécier l'évolution positive de son attractivité. La végétalisation et l'accessibilité devraient inciter le consommateur et le piéton à déambuler ou à flâner.

Cette volonté de doter Saint-Jean-de-Monts d'atouts incontestables offre à notre territoire une place de choix en terme de destination. La SEML Saint-Jean Activités (Odysée), a conservé toutes ses compétences et continue d'offrir de nombreuses animations culturelles ou sportives. Nous avons souhaité maintenir les rendez-vous habituels malgré les contraintes liées à la sécurité (circulation réglementée et surveillance accrue).

Tout cela peut se réaliser dans le cadre d'un budget dynamique. Avec une fiscalité maîtrisée, nous continuons à réduire notre endettement.

Ce début d'année a permis la concrétisation des 18 parcelles des « jardins partagés » déjà toutes attribuées. Nos actions envers le logement (primo accédants, accessibilité...) se maintiennent.

Cependant, nous devons toujours poursuivre nos propositions liées à vos attentes et veiller à la qualité du service public qui vous est offert.

Nous pouvons ainsi nous inscrire plus facilement dans cette transversalité avec la Communauté de Communes (mutualisation, transferts...).

Ce partenariat doit également exister avec le Département, la Région, l'État et l'Europe.

« Nous devons toujours poursuivre nos propositions liées à vos attentes et veiller à la qualité du service public qui vous est offert. »

L'organisation d'ateliers avec les acteurs économiques a permis l'élaboration du projet touristique de l'Office de Tourisme Intercommunal. Il favorisera une croissance raisonnable et raisonnée dans laquelle chacun conservera sa spécificité et son originalité.

André Ricolleau

Maire de Saint-Jean-de-Monts

Ceci n'est pas un Magritte !

27 JANVIER : pas moins de 70 personnes ont assisté à la conférence de Louise Robin concernant Magritte. Au-delà de l'occasion de redécouvrir les œuvres du surréaliste belge, cette rencontre s'inscrit dans la volonté de la Médiathèque de proposer une programmation en rapport direct avec les grandes expositions nationales. Quand culture classique rime avec actualité, cela donne de plus beaux succès encore. Prochain rendez-vous le 14 avril avec Vermeer et le 6 octobre avec Rodin.



Tousch touche à tout !

LE 21 FÉVRIER, SAINT-JEAN-DE-MONTS FUT L'UNE DES ÉTAPES DE LA TOURNÉE DE FRED TOUSCH SUR LE TERRITOIRE. Arrêtée pour l'occasion au bar Le Comptoir Saint Jean, la troupe a pu présenter une version test de son spectacle *Fleur*. Une trentaine de personnes a ainsi pu découvrir ce conte musical et philosophique qui interroge la futilité. La Commune a donc offert une chance aux Montois de participer à la construction d'une pièce promise à un bel avenir.



Les Montois ont la R.A.G.E.

14 & 15 MARS : PRÈS DE 380 PERSONNES, DONT 150 COLLÉGIENS, ONT ASSISTÉ AU SPECTACLE *R.A.G.E.*, mis en scène par Camille Trouvé et Les Anges du Plafond. Un public conquis et transporté dans cet univers de manigance et de supercherie, autour d'une mise en scène réglée au millimètre qui nous fait oublier que les marionnettes ne sont que des marionnettes ! Preuve en est, une fois de plus, de la qualité de la programmation culturelle à Saint-Jean-de-Monts !

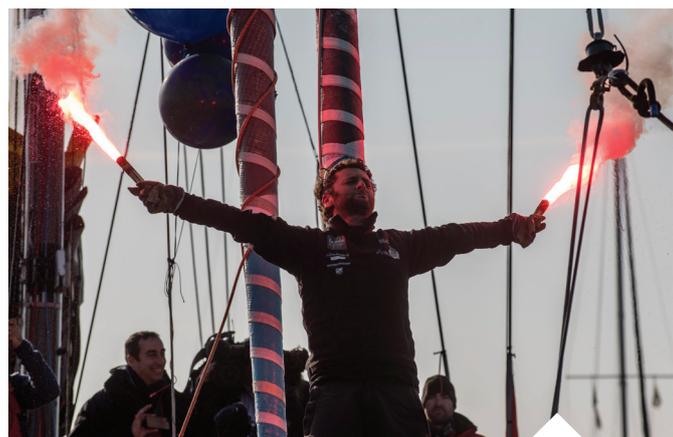


Festi ciné !

DU 15 AU 24 FÉVRIER, PRÈS DE 2 000 CINÉPHILES se sont enfermés dans les salles obscures. Avec des séances à 2€, la Ville et l'association Ciné Monts ont allié culture et solidarité en proposant un accès pour tous au septième art. *Kubo et l'armure magique*, film classé art et essai, a particulièrement connu une deuxième vie. Tandis que *Dory, le poisson amnésique*, n'a pas été oublié !

Tournoyant twirling

18 & 19 FÉVRIER : le championnat régional de twirling a pu bénéficier des infrastructures de Saint-Jean-de-Monts, et particulièrement du complexe sportif. Gymnastique, danse et jonglage bien sûr se sont mêlés dans une compétition de haut niveau. Preuve en est du dynamisme sportif de la vie montoise.



Arnaud Boissières arrivé à bon port

LES MONTOIS ET LA VILLE FÉLICITENT BIEN SÛR ARNAUD BOISSIÈRES pour sa participation au Vendée Globe sous les couleurs de la Mie Câline marquée par un double exploit. En plus d'être arrivé le 17 février à la 10^e place après 102j 20h 24m 09s de course, il est aussi l'un des seuls à avoir réalisé trois fois la compétition. Une performance qui se veut un modèle de persévérance, de courage et d'effort.

Expo macro-photo

DU 19 AU 25 FÉVRIER, MONTOIS, TOURISTES, AMATEURS ET CURIEUX ont pu rencontrer le « Monde d'en bas », une exposition proposée à Odyssea par le Photo Club d'Arexcpo. Avec un focus sur la macrophotographie, l'expo nous a invités à une immersion intense dans un univers discret et silencieux mais plein de vie qui se tient juste sous nos pieds : celui des insectes et des prédateurs. Quand culture rime avec nature, Saint-Jean-de-Monts ne manque pas de créativité !



Le trail a les crocs

21 FÉVRIER, PAS MOINS DE 1 717 COUREURS SE SONT AFFRONTÉS AU TRAIL DU PAYS DE MONTS. Un record d'affluence pour cette compétition qui permet de profiter de notre patrimoine naturel d'une façon inédite. À noter, la création du premier canicross, initié grâce à la nouvelle section canine du club de Saint-Jean-de-Monts Vendée triathlon-athlétisme. On vous attend l'année prochaine !

Exposition du Souvenir Français

DU 8 AU 14 FÉVRIER, ODYSSEA A ACCUEILLI une exposition commémorative sur la Grande Guerre. À vocation scolaire mais ouverte à tous, l'évènement réunissait panneaux, documents et objets qui révélaient notamment l'artisanat dans les tranchées. Un moment de souvenir et d'éducation offert sur la commune.



Un budget pour notre quotidien

Assurer le quotidien, garantir l'avenir, faire attention au budget : nous sommes tous les mêmes devant nos finances. Chaque jour, Montois et touristes sont les acteurs et les bénéficiaires des choix raisonnés de la Commune. Infrastructures, services, cadre de vie : nous cotisons pour notre confort quotidien. Zoom sur l'état de nos finances en 2017.

Une politique financière sur le long terme

Nous sommes de plus en plus nombreux à habiter à Saint-Jean-de-Monts. 5959 en 1990, nous sommes maintenant 8676 habitants depuis 2016, et c'est sans compter les milliers de touristes présents chaque année.

Nos besoins ont évolué. La Commune a ainsi investi dans des équipements structurants au service de chacun :

- Zones d'activités du Clousis et Océan et Marais pour l'économie.
- Centre d'activités sociale Passerelle pour la solidarité.
- Base nautique pour nos loisirs, le sport scolaire et le tourisme.
- Centre-ville pour notre quotidien et notre attractivité touristique.
- Multi-accueil et groupe scolaire de la Plage pour l'enfance et la jeunesse.

- Médiathèque et Palais des Congrès Odyssea pour la culture.
- Complexe sportif pour les écoles et les associations.

Saint-Jean-de-Monts a bénéficié d'une période propice aux investissements pour se structurer et se développer. Tout comme vous avez probablement fait un emprunt pour acheter votre maison, Saint-Jean-de-Monts a fait de même pour s'équiper. Les emprunts sont sains. 2/3 de la dette portent sur des éléments à taux fixe et le tiers restant a été réalisé sur des marchés adaptés. Les emprunts réalisés pour les infrastructures seront intégralement remboursés d'ici 2036.

Et déjà, l'économie s'est développée, nos familles ont aménagé et nous participons quotidiennement à des activités au sein de la commune. **Chacun contribue à la vie économique, sociale et associative. Un cercle vertueux s'installe et s'intensifie.**

Indéniablement, **nous profitons dès maintenant et tous ensemble d'une ville suffisamment équipée, à même de nous offrir un cadre**

de vie plaisant et dynamique. Ces infrastructures rencontrent du succès. Elles sont largement occupées et utilisées, tout en laissant l'opportunité de recevoir encore davantage de monde.



Quelques chiffres attestent de l'utilisation importante de nos équipements en 2016 :

Médiathèque

- 4830 inscrits
- 30 292 emprunteurs
- 200 300 prêts de documents

Odysée

- 2400 spectateurs pour la saison culturelle 2016
- 38 201 participants au festival Kid's Folies
- 31 200 personnes à la Déferlante d'été

Multi-accueil

- 142 enfants inscrits
- 128 familles inscrites
- 58 711 heures facturées
- 2 662 heures d'ouverture
- 242 jours d'ouverture

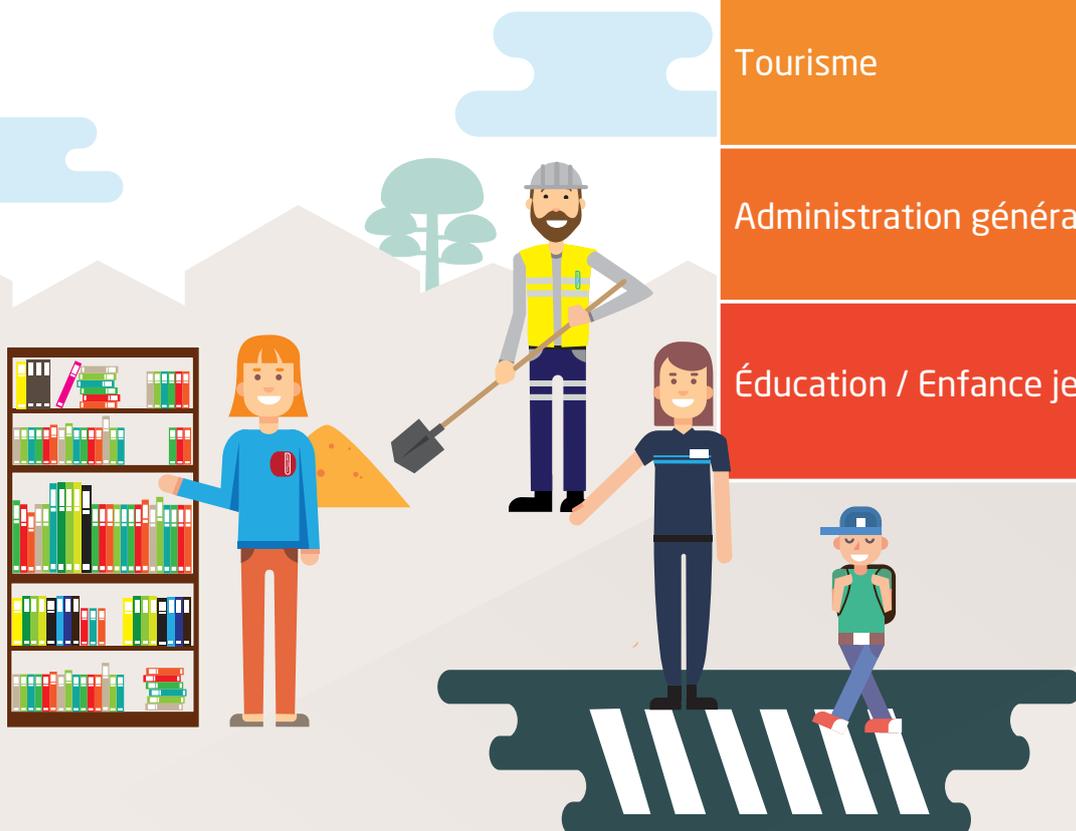
Base nautique

- 22 classes, 550 élèves pour 122 séances
- 215 groupes pour un total de 750 séances
- 9 849 séances pour les particuliers

Autant nous avons besoin de ces équipements pour notre quotidien et notre attractivité touristique, autant nous n'avons pas pour l'instant besoin de davantage. **Après le projet de rénovation du centre-ville, toujours en cours de réalisation, la Municipalité poursuivra ses actions habituelles, en faveur du bon état du patrimoine et des services rendus chaque jour.**

secteurs de dépenses 2016

Social Logement	3,97 %
Sécurité	4,24 %
Commerce	5,64 %
Voirie / Travaux	8,26 %
Sport / Culture / Associations	9,6 %
Urbanisme	9,86 %
Environnement	10,71 %
Tourisme	14,99 %
Administration générale	15,18 %
Éducation / Enfance jeunesse	17,55 %



Un budget pour les Montois

Un budget, ce n'est pas seulement des chiffres. Choisir tel ou tel poste de dépenses permet de faire vivre des valeurs. À Saint-Jean-de-Monts, nous les connaissons. L'accent est mis sur la jeunesse, la solidarité, la culture et l'économie :

- nous avons tous un accès gratuit aux équipements sportifs par les associations et les écoles,
- nous pouvons bénéficier gratuitement de la Médiathèque pour lire un livre ou consulter un ordinateur sur place,
- nous réglons seulement 1,60 € par heure en moyenne au Multi-accueil, là

où cela coûte 4,60 € à la Commune et 3,60 € à la CAF, pour un total de 9,80 €,

- nos anciens peuvent avoir gratuitement accès aux transports en commun, avec « Le Petit bus »,
- nous voyons notre ville devenir chaque année un emblème du tourisme régional et national,

• nos entrepreneurs bâtissent et font prospérer des entreprises locales qui enrichissent notre territoire et investissent pour nos emplois.

Autant d'exemples qui ne sont pas exhaustifs mais qui incarnent la volonté de la Municipalité.

En toute transparence, la Ville expose son budget (chiffres Compte administratif 2016) :

BUDGET PRINCIPAL

- Section d'investissement :
Recettes : 7 141 857,97€
Dépenses : 5 920 286,81€
- Section de fonctionnement :
Recettes : 22 983 056,32€
Dépenses : 20 237 416,52€

Retrouvez tout le détail dans l'iconographie ci-dessous et sur le site internet www.saintjeandemonts.fr

Des hommes et des femmes pour un service public de qualité

Jardiniers, peintres, électriciens, maçons, agents d'accueil, animateurs,

L'évolution des charges courantes*

Depuis 2004, la ville s'est dotée d'équipement de qualité adaptés à l'augmentation de la population

9 000 hab.

7 000 hab.

4M €

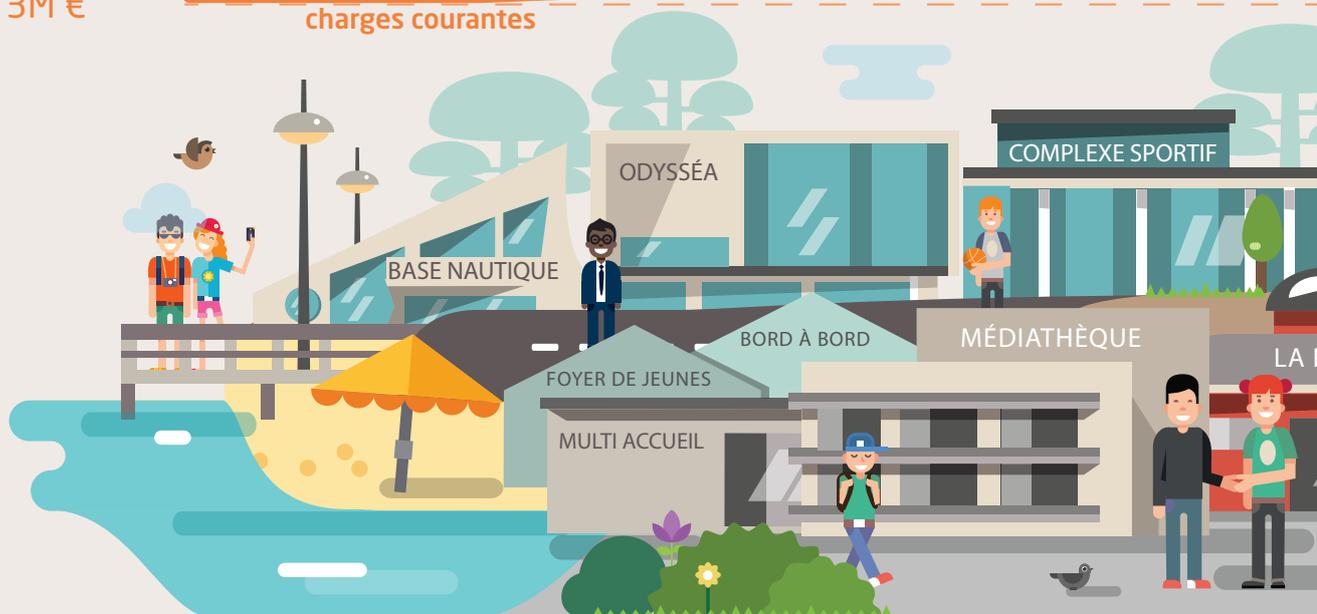
3M €



population



charges courantes



éducateurs sportifs, bibliothécaires... : nous interagissons avec eux au quotidien.

À la différence des infrastructures qui sont des réalisations visibles et remarquées, nos agents « du quotidien » passent parfois inaperçus. **Pourtant, les services rendus n'ont rien d'évident. Ils sont le résultat d'une volonté de la Ville de maintenir une qualité de service public au quotidien.**

Les dépenses liées au personnel représentent environ la moitié de son budget de fonctionnement. Pour autant, la Mairie ne remplace pas systématiquement tous les départs. **Compte tenu des baisses de dotations de l'Etat, les agents doivent même réaliser les mêmes tâches avec moins de moyens financiers.**

Baisse des dotations de l'État et fiscalité locale : des choix justes et nécessaires

Alors que les temps sont encore difficiles pour chacun. Personne n'est épargné. En ce sens, les recettes de la ville de Saint-Jean-de-Monts ont subi les décisions de l'État. Les mobil-homes ne sont en effet plus comptabilisés dans la population secondaire prise en compte dans le calcul des dotations de l'État. Conjugué à l'effort national de redressement des finances publiques, le budget de la commune a été réduit de 2,6 M€ sur 6 ans, soit 12 % du budget actuel. Nous le savons tous, l'État a des difficultés. Nous nous sommes adaptés. Nous avons tous fait face.

L'une des conséquences fut l'augmentation de la taxe d'habitation en 2016. La Municipalité l'assume, et elle revendique aussi son choix d'avoir limité autant que possible cette hausse en appliquant des abattements maximums pour les résidents à l'année. Il s'agit là d'une mesure juste.

Et n'oublions pas ce principe : nous contribuons à ce cadre de vie que nous aimons tant, à ces services dont nous bénéficions tous les jours et à ces infrastructures dont nous profitons au quotidien.

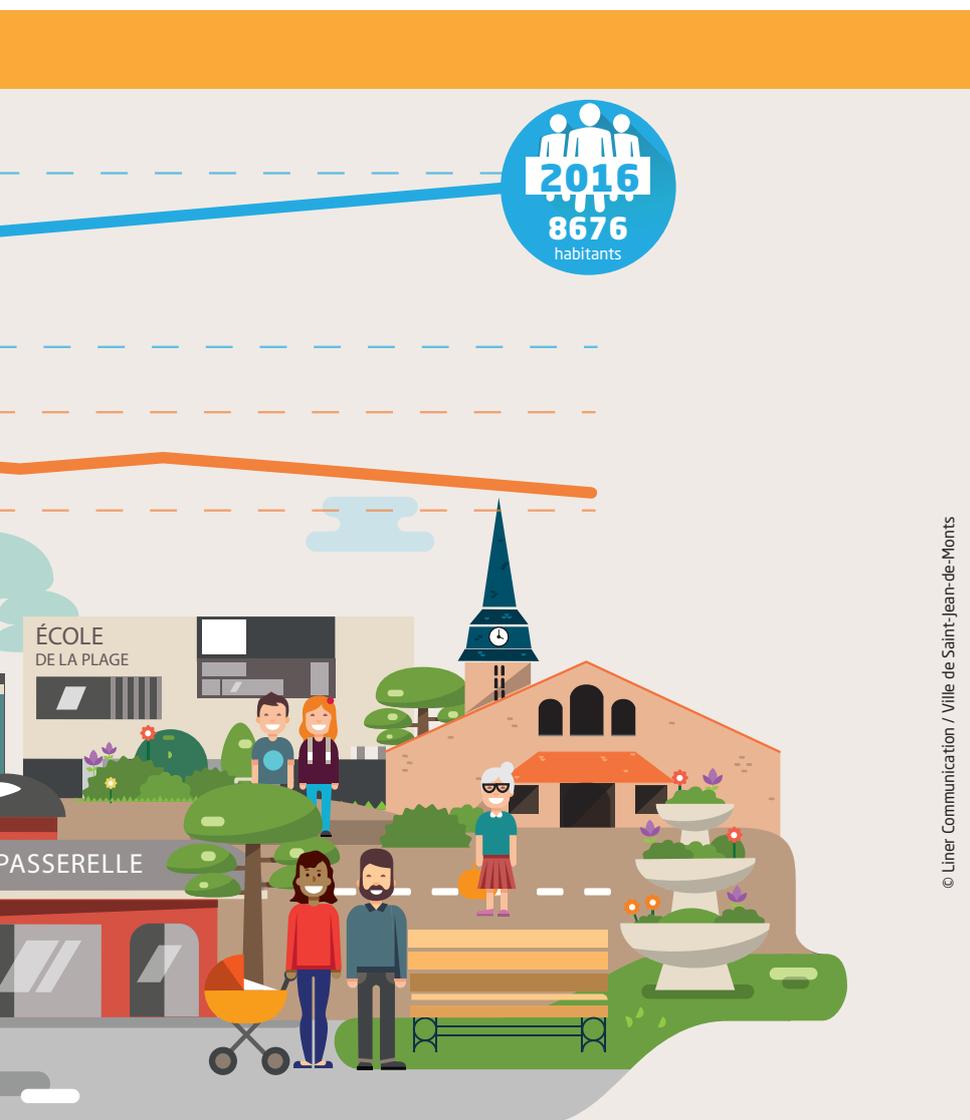
Des efforts sur les dépenses

Nous faisons chacun très attention à nos finances. La Ville fait de même. **Si l'État peut se permettre un budget déficitaire, une Ville a déjà l'obligation légale d'avoir un budget équilibré.** Une Commune ne fait pas ce qu'elle veut. **À Saint-Jean-de-Monts, les dépenses courantes restent les mêmes depuis maintenant 13 ans.** La Ville ne dépense pas plus alors qu'elle est mieux équipée. Les nouveaux équipements n'ont pas pesé sur les dépenses grâce aux efforts réalisés. **La Ville maîtrise ses coûts tandis que la population augmente et que la commune se développe.**

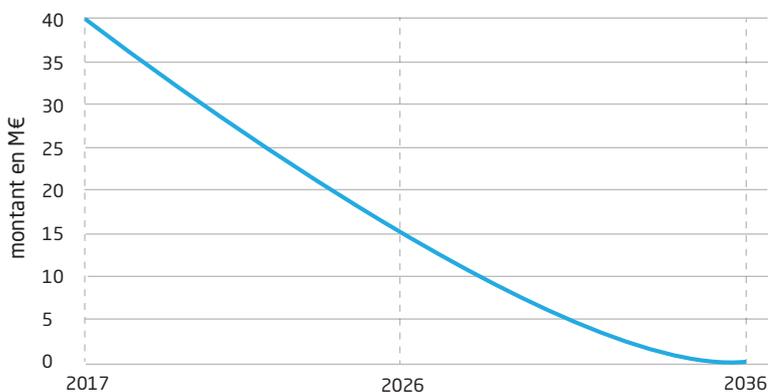
Pour réussir cette constance, les élus, accompagnés par les services, chassent le gaspillage et les dépenses superflus. La Ville veille sur les finances. De fait :

- la masse salariale reste stable,
- eau, électricité, papier et fournitures : les bons gestes ont été adoptés pour qu'écologie rime avec économie,
- des démarches environnementales ont permis de réduire les charges.

Par exemple, entre 2013 et 2015, Saint-Jean-de-Monts a diminué de 40 000 kWh ses consommations d'éclairage public ; et elle poursuit en ce sens avec le nouveau plan d'éclairage [cf. *Magazine Municipal des Montois n° 111*]. **Les bâtiments et équipements communaux ont également baissé de 30 % leur consommation d'eau entre 2009 et 2015.** L'obtention de la norme ISO 14 001 pour la Mairie atteste des efforts réalisés.



PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE



Quel avenir financier pour Saint-Jean-de-Monts ?

Après le centre-ville, les grands travaux seront terminés durant ce mandat. La Ville envisage toujours de futurs projets et des choses changent. Certaines politiques publiques comme l'économie et le tourisme sont désormais confiées à l'intercommunalité. Dans tous les cas, la Mairie continuera à veiller sur :

- la bonne marche du quotidien,
- la continuité d'un service public de qualité et de proximité,
- l'entretien des équipements existants.

Pour que nous vivions dans un cadre qui nous plaît, pour maintenir notre attractivité et pour offrir à nos enfants ce qu'ils méritent !

Entretien avec M. Milcendeau, élu municipal délégué aux affaires financières

Quel regard portez-vous sur l'évolution du budget de Saint-Jean-de-Monts depuis le début de votre mandat ?

Il faut parler du mandat précédent et du mandat en cours.

Au cours du mandat précédent, l'équipe municipale a fait le choix de réaliser un programme d'investissement conséquent pour des raisons d'opportunités financières (taux sur les marchés financiers bas, possibilités d'obtenir des subventions, etc.) et pour des raisons de réglementations plus favorables à l'époque qu'aujourd'hui.

Le choix a été fait d'accélérer et d'anticiper la réalisation de ces programmes d'investissements pour bénéficier de ces opportunités.

Par conséquent, la population montoise a pu en profiter immédiatement. Les équipements sont dimensionnés aux besoins du tourisme et les Montois en tirent avantage à l'année.

L'endettement qui en découle est assumé, anticipé et cohérent avec la capacité financière de la Commune. Ce critère ne peut être limité à la

seule expression d'un ratio.

« Notre choix a été guidé par un souci de justice afin que l'effort consenti soit le plus raisonnable possible pour les résidents à l'année. »

Quels postes de dépenses sont privilégiés ?

Malgré les contraintes financières, nous avons fait le choix de conserver un service public de proximité toujours à un niveau de qualité, comme par le passé.

Nos choix ont porté en priorité sur les seniors, qui méritent toute notre attention pour bénéficier d'un cadre agréable, et sur la jeunesse pour le dynamisme et le futur de notre commune.

Le poste des frais de personnel (qui représente environ la moitié des dépenses de fonctionnement) est maintenu dans des proportions

identiques aux années passées, et leur importance est conforme aux ratios moyens des communes.

Les charges à caractère général (énergie, fournitures, prestations extérieures, entretiens externes) sont au même niveau malgré les nouveaux équipements grâce à une recherche constante d'optimisation.

Comment expliquez-vous l'augmentation de la taxe d'habitation ?

L'évolution de la fiscalité locale contribue à l'équilibre financier, au même titre que la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Notre choix a été guidé par un souci de justice afin que l'effort consenti soit le plus raisonnable possible pour les résidents à l'année.

***Les charges courantes (hors personnel) constituent le chapitre dit 011. Elles incluent :** fournitures consommables, combustibles et carburants, produits d'entretien, achats de petit matériel, eau et assainissement, énergie – Électricité/gaz, alimentation, contrats de prestations de services avec des entreprises, locations, maintenance, primes d'assurance, documentation générale et technique, honoraires, frais d'affranchissement, frais de télécommunications, certains impôts, taxes et versements assimilés.

Partage ton potager !

Qui n'a pas envie d'un petit coin de potager, de quelques conseils de jardiniers et de fruits et légumes bio à déguster ? Avec un nom tout droit sorti de l'imagination des élus du Conseil d'enfants, les jardins partagés de Saint-Jean-de-Monts, baptisés « Les p'tits jardins du monde » invitent à l'échange et au voyage. À l'occasion de l'ouverture officielle le 18 mars dernier, petite dégustation en avant-première.

Il n'a pas fallu attendre plus de 3 semaines pour que toutes les parcelles (ou presque) soient réservées. Et pour cause, l'initiative mélange des ingrédients succulents comme le respect de l'environnement, la solidarité et le dialogue.

Pour obtenir un tel lieu, suivez la recette suivante :

Lieu

- 2 000 m² de terrain,
- 16 parcelles individuelles de 80 ou 50 m²,
- 1 parcelle collective de 65 m².

Énergies individuelles et collectives

- Élus,
- Conseil d'enfants,
- Service Management Environnemental,
- Service Action Sociale,
- Service Espaces Verts et Environnement,
- Services Techniques,
- Services Administratifs,
- Secours Catholique,
- Montois de tous horizons.



Les représentants du Conseil d'enfants lors de l'inauguration des jardins partagés.

Équipements

- emplacement pour le compostage,
- coffres de rangement,
- espace convivial avec bancs et tables pour pique-niquer.

État d'esprit

- **accessibilité** : deux tables de culture sont installées et l'une a été réservée pour les personnes à mobilité réduite ; l'une des tables de pique-nique est accessible,
- **respect de l'environnement** : maîtrise de la consommation d'eau, pratique de la rotation des cultures, interdiction des produits chimiques, compost et aération du sol,
- **pédagogie** : et pourquoi ne pas cultiver nos propres cucurbitacées pour le festival Ci t'as la trouille ? Ou bien réserver un emplacement pour faire monter des plans en graines et s'en servir pour les plantations des jardiniers ? Des idées plutôt ingénieuses, non ? Remerciez pour cela le Conseil d'enfants. À eux maintenant de choisir l'idée à faire germer.

Dégustation d'instantanés privilégiés et de légumes bon marché en illimité !

Collecte des végétaux : la fin du porte-à-porte

Alors que Saint-Jean-de-Monts était la dernière commune du département à bénéficier de ce service, la collecte des végétaux ne se fait désormais plus au porte-à-porte. Très simplement, les coûts engendrés étaient trop importants et la participation était trop faible (avec seulement 8 % des végétaux collectés acheminés grâce au porte-à-porte).

Quelles solutions ?

- L'utilisation des végétaux avec le paillage, la tonte mulching (qui hache l'herbe pour la redéposer directement sur le terrain) ou le compostage (composteurs vendus à partir de 11€ au centre technique intercommunal),
 - la déchèterie, gratuite et illimitée,
 - la nouvelle plateforme de dépôt des végétaux qui va voir le jour près des serres municipale, chemin du Clousis, fin printemps 2017,
 - les entreprises privées : liste sur www.omdm.fr,
- L'avenir de la planète se joue dans le compostage et le recyclage (cf. article sur le tri des déchets en page 20) !

Les soldats du feu à Saint-Jean-de-Monts

Salariés, chefs d'entreprise, fonctionnaires, hommes et femmes : les sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Monts œuvrent au quotidien pour la sécurité des Montois. 80% des effectifs sont des volontaires. Ils complètent activement les effectifs professionnels et la Mairie les soutient. Zoom sur ces passionnés qui n'attendent que vous pour renforcer les rangs.

59 sapeurs-pompiers à l'année dont 49 volontaires, 1600 interventions par an : les soldats du feu de Saint-Jean-de-Monts ne chôment pas. La caserne couvre en plus Le Perrier, Notre-Dame-de-Monts et Saint-Hilaire-de-Riez Nord, en secteur de 1^{er} appel.

Si l'image que l'on a d'eux est teintée de flammes et de brasiers ardents, l'essentiel de leur activité porte en réalité sur le secours aux personnes, qui représente 70 % des interventions. À cela, s'ajoutent l'extinction des feux et les accidents de la route. Des sauveteurs côtiers et un plongeur font aussi partie des effectifs. Et en accord avec les tendances, l'un d'entre eux est spécialisé en risque animalier et dans les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC).

Une forte activité saisonnière

Si la nature des interventions reste la même, le rythme s'accélère en été : **près de 40 % des interventions ont lieu en juillet-août**. La caserne de la ville protège alors près de 200 000 personnes. Pour l'occasion, 18 saisonniers s'ajoutent en renfort à l'équipe en place.



80 % des pompiers sont des volontaires

Votre voisin vous sauve la vie. Des Montois sauvent des Montois. **La Municipalité est donc soucieuse de permettre à tous ceux qui le souhaitent de devenir pompiers.** Preuve en est, une convention a été signée entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et la Mairie pour autoriser des agents à partir en intervention durant leur temps de travail. Pour le Lieutenant Paquier, chef du centre de Secours de Saint-Jean-de-

Monts, les relations avec la Mairie se déroulent très bien : « *Le Maire a acté depuis longtemps que c'est directement lié à la sécurité de la commune.* ». Tout comme la Mairie, votre employeur peut passer une convention avec le SDIS pour vous rendre disponible. Le choix est laissé à l'employeur sur le type et les possibilités de conventions envisageables, soit pour la formation et/ou l'opérationnel.

Alors pourquoi pas vous ?

Abnégation, rigueur, empathie : ce sont peut-être les principales vertus du

pompier. Pour autant, les conditions requises pour aller sur le front des flammes ne sont plus aussi strictes qu'avant. Pour le Lieutenant Paquier, « *Nous sommes moins réticents qu'à une époque si vous n'habitez pas à 5 minutes de la caserne.* ». Qu'on se le dise, vous pouvez être un peu plus éloigné et venir faire vos astreintes au centre de secours. D'autre part, certains agents ne font que du secours aux personnes suite à des restrictions médicales.

N'en demeure pas moins qu'il faudra :

- avoir au minimum 18 ans,
- être en bonne condition physique,
- être disponible,
- être prêt à suivre une formation de 219 heures,
- ne pas avoir de condamnation incompatible avec les fonctions,
- accepter les contraintes, le temps passé à la caserne, les astreintes, les manœuvres, etc.

Devenez pompier volontaire

Présentez-vous à la caserne avec un CV et une lettre de motivation. Votre candidature sera examinée. Et si la formation reste dure et éprouvante, l'esprit est bien au dépassement de soi. Pour le Lieutenant Paquier « *Rien n'est infaisable, tout se travaille.* ».

Devenir Jeune Sapeur Pompier dès 14 ans

Les Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) représentent l'avenir. Il ne sont pas moins de 8 à s'entraîner tous les samedis à Saint-Jean-de-Monts en période scolaire.

Au programme : une formation qui va durer trois ans, mêlant sport, théorie et pratique. Les jeunes s'imprègnent de la rigueur et des techniques de la profession. Après une première année axée sur la culture administrative, on y apprend le secours aux personnes, le sauvetage, la protection contre les chutes, les premiers secours ou encore l'utilisation de l'appareil respiratoire isolant.

« *L'école reste toutefois la priorité.* » insiste l'Adjudant Didier Chauveau, responsable des JSP. À partir de 18 ans, c'est parti pour les interventions !

Pompier volontaire & agent communal : un engagement au service d'autrui

Être à la fois agent communal et pompier volontaire : une réalité du quotidien pour 5 agents de la Ville. Ils quittent parfois le travail pour venir nous secourir en complément des effectifs professionnels postés au centre de secours. Rencontre avec l'Adjudant Didier Chauveau qui nous fait vivre son expérience.

Comment pouvez-vous être à la fois Agent communal et pompier volontaire ?

La Mairie a signé une convention avec le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Nous sommes ainsi 5 conventionnés, avec trois personnes à la voirie, une au Foyer de Jeunes et une au service des Espaces Verts et de l'Environnement. Le Maire est conciliant et la Municipalité est ouverte sur le sujet. Elle a compris le besoin de la commune. Notre employeur nous autorise ainsi à quitter notre lieu de travail pour aller secours, sans avoir à récupérer les heures.

N'est-ce pas trop difficile de concilier les deux ?

On ne part pas comme ça, il y a un ordre de priorité. Nous nous gérons nous-mêmes via une application sur Smartphone qui permet de dire si l'on est ou non disponible. Si j'ai une réunion importante ou si je m'éloigne trop de la caserne, je m'enlève du dispositif. La priorité reste le travail.

En dehors de votre temps de travail, combien de temps cela vous prend-il ?

Je suis en astreinte un week-end par mois, soit du vendredi soir au dimanche soir. Par mois, cela représente 5 gardes par

semaines et une garde toutes les 4 nuits. Après, c'est aléatoire. Il y a des semaines où je pars très peu et d'autres où l'activité est beaucoup plus importante.

Quels types d'interventions effectuez-vous ?

Essentiellement du secours à la personne avec des problèmes cardiaques, respiratoires ou encore des accidents sur la voie publique et des opérations diverses (inondation, tempête, risque animalier...).

Nous éteignons en réalité peu de feu (environ 6% de départs pour feu).

Pourquoi être volontaire ?

C'est difficile à expliquer. Il s'agit d'une passion et d'un investissement personnel et civique. On se sent utile par rapport à la commune ; on rend service à la population. On ne fait pas ça pour l'argent car l'indemnisation d'intervention ne constitue pas un salaire. Être volontaire ne s'improvise pas.

Que diriez-vous à quelqu'un qui souhaite s'engager ?

Il ne faut pas vendre du rêve. Être pompier volontaire, c'est suivre des règles. Il y a déjà un programme complet de formation de 219 heures. On passe beaucoup de temps à la caserne. Il y a les astreintes et les manœuvres. Lorsque l'on est pompier volontaire, le conjoint ou la conjointe l'est aussi d'une certaine façon. On ne s'engage pas pour essayer 3 mois. C'est un vrai engagement qui s'inscrit dans la durée au travers de la variété des activités, de la passion...

Quelles qualités faut-il avoir ?

Être humble et écouter l'expérience des plus anciens. On a accès à l'intimité des gens. On entend et on voit des choses. Le respect de la vie privée est une condition sur laquelle on ne transige pas.



Les 5 agents conventionnés en uniforme.

Rénovation du centre-ville :

Dans la continuité des travaux réalisés rue Georges Clemenceau, la nouvelle place Jean Yole vient de renaître, prête à accueillir un été agréable placé sous le signe de la balade à pied. Entretiens croisés avec Mme Plessis, Adjointe au Maire déléguée aux marchés et plages et M. Rousseau, conseiller municipal en charge de la rénovation du centre-ville.

M. Rousseau, les travaux se sont-ils bien passés ?

Oui. Cela a suivi son cours normalement. Le planning a été respecté. Quelques finitions ont pris un léger retard mais rien de gênant.

Les travaux se sont bien déroulés car l'entreprise Charrier et le Directeur des Services Techniques ont été à l'écoute des commerçants. Ils ont su s'adapter. Il y avait de l'inquiétude qui s'est transformée en sérénité.

Que pensez-vous du résultat ?

Nous avons maintenant une place qui est harmonisée avec la rue De Gaulle. Le même visuel et les mêmes matériaux ont été utilisés, ce qui crée une harmonie et un ensemble cohérent.

La place Jean Yole est plus végétale. Les bacs à fleurs se mêlent aux bancs. On peut se poser tranquillement.

Qu'en est-il du stationnement ?

Le centre-ville va être en zone bleue à partir du 1er mai. Tout le secteur aménagé sera ainsi une zone à disque. Le stationnement sera toujours gratuit mais il sera limité à 1h30 ; ce qui laisse le temps nécessaire pour faire ses achats. Un affichage sur des panneaux est prévu aux entrées du secteur en zone bleue.

Pourquoi installer une zone bleue ?

Un certain nombre de véhicules ne



Le plaisir de flâner sur le marché : le nouvel

bougent pas de la journée. Cela nuit à l'activité commerçante. Il faut que cela tourne.

De nombreux parkings sont disponibles à proximité. Actuellement, ils sont sous-utilisés par les usagers qui souhaitent rester plus longtemps dans le centre-ville.

Et la suite ?

Comme pour les deux premières tranches et pour ne pas perturber la saison estivale, les travaux reprendront en octobre autour de l'église. Pour cette 3^e tranche, l'aspect sera un peu différent.

Mme Plessis, quel va être l'impact de cette rénovation sur les marchés ?

Tout a été mis à plat pour qu'il n'y ait plus d'obstacles. Une impression de liberté se dégage de cette nouvelle place. Tout a été fait pour les piétons. Le quartier est valorisé et le marché sera plus agréable. D'ailleurs, avec les nouveaux grands trottoirs installés, certains commerces pourront peut-être débarrer leurs marchandises à l'extérieur.

Y'a-t-il des changements au niveau

du marché ?

Les Montois et les touristes vont retrouver ce qu'il y avait avant, avec des améliorations. Les changements sont positifs. Le marché sera allégé, sans pour autant enlever des boutiques. Nous trouverons entre 200 et 250 marchands en été. Mais des camions qui ne sont pas nécessaires au commerce seront déplacés sur l'avenue de la Forêt, à des endroits réservés. L'allée centrale sera conservée.

Chacun va-t-il retrouver sa place ?

Nous ferons tout notre possible pour que tous les marchands retrouvent leur emplacement. La priorité sera donnée bien sûr aux abonnés. Des petites modifications éparses pourront avoir lieu mais nous allons tout faire pour retrouver la même chose.

Qu'en sera-t-il du stationnement ?

De nombreuses places de parking sont disponibles à proximité du marché. Comme l'année dernière, la rue De Gaulle devient piétonne de 10 h à 13 h le mercredi et le samedi. Autant il y a eu certaines craintes au départ, autant tout s'est bien passé et tout le monde s'est adapté. Les livraisons ont par exemple été aménagées.

phase 2 terminée



aménagement de la Place Jean Yole facilite la promenade entre les différents commerçants.

De nouveaux emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite dans le centre-ville.

Trois nouveaux emplacements vont être installés sur les nouveaux aménagements du centre-ville, portant le total du nombre de places de ce type à 121 sur Saint-Jean-de-Monts. Plus généralement, l'arrêté permanent réglementant les emplacements de stationnement pour personnes handicapées permet d'avoir 2,86 % de places réservées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Les mesures prises par la Municipalité vont ainsi au-delà des obligations légales. La loi du 21 décembre 2006 précise qu'au moins 2 % de l'ensemble des emplacements de chaque zone de stationnement doivent être réservés aux titulaires de la carte européenne de stationnement. Encore mieux, ce pourcentage passe à près de 9 % dans le centre-ville ! La Commune construit un cadre à la fois agréable et éthique.



Le saviez-vous ?

Lors de la séance du Conseil Municipal du 8 février, le square situé entre la rue Milcendeau et la rue Clemenceau a été baptisé « Square de la Légion d'Honneur », en hommage à tous ceux dont la conduite civile ou militaire fut exemplaire. Ce nouveau square sera inauguré courant juin. Aujourd'hui, près de 92 000 individus se sont vu attribuer cette gratification, à la demande d'une tierce personne.



Attention aux arnaques, cambriolages et vols par ruse

Si Saint-Jean-de-Monts demeure une ville calme, la Gendarmerie et la Police Municipale appellent néanmoins les Montois à rester vigilants face à des arnaqueurs qui ne manquent pas d'imagination pour réussir leurs coups, n'hésitant pas, par exemple, à revêtir de faux uniformes de gendarmes. Rencontre cette fois-ci avec un vrai représentant de l'ordre : le Lieutenant Renaud Tisé.



Le 15 mars dernier, 70 personnes ont pu écouter les conseils de la Gendarmerie et de la Police municipale.

Lieutenant, quelle est la situation à Saint-Jean-de-Monts ?

Il y a quelques faits comme des vols et des escroqueries, notamment vis-à-vis des personnes âgées. Mais à vrai dire, la situation n'est pas représentative de l'ensemble de la circonscription. **Saint-Jean-de-Monts est relativement épargnée.**

Comment expliquez-vous qu'il y ait peu de méfaits ?

D'une part, on constate que les gens ne sont pas isolés sur le secteur. Ils ont souvent une vie sociale. Ils s'entendent bien avec leurs voisins. Cela permet déjà d'éviter certains problèmes. En plus, des associations œuvrent pour la prévention.

D'autre part, c'est la conséquence de notre travail. La délinquance en général est maîtrisée. **Nous avons obtenu de bons résultats sur la lutte contre les atteintes aux biens.** Il faut néanmoins rester vigilant.

Que se passe-t-il exactement ?

Nous constatons que des malfrats se présentent au domicile avec de fausses identités. Ce sont par exemple de faux policiers ou de faux agents

EDF. Certains sont plus vulnérables, notamment les personnes âgées qui ne se méfient pas et font confiance. Lorsqu'elles voient un uniforme, elles ne se questionnent pas toujours. Nous voulons les sensibiliser à cela.

Que doit-on faire ?

La première chose, c'est de **ne pas laisser entrer les personnes chez soi et de poser des questions.** Si l'individu a par exemple un uniforme de gendarme, il faut l'interroger pour savoir de quelle brigade il vient et pourquoi il est là. Demandez à voir sa carte professionnelle. **En cas de doute, appelez impérativement la brigade pour vérifier l'information.** Le simple fait de questionner provoque souvent le départ de l'arnaqueur.

Face à l'autorité, il est bien souvent difficile pour un citoyen d'oser poser ce genre de questions. On peut notamment craindre la réaction du gendarme.

Nos équipes sont conscientes du problème. Il n'y aura aucun souci pour répondre aux questions et présenter sa carte professionnelle. On n'est pas dans un cas de contrôle sur la route

ou dans la rue. Il est donc justifié de vérifier l'identité de la personne qui souhaite entrer chez vous. Ces escrocs ont des scénarios élaborés. Ils n'hésitent pas à dire qu'il y a des cambriolages dans le quartier et demandent aux personnes vulnérables de contrôler immédiatement si leurs objets de valeur et leur argent n'ont pas été dérobés. Prises de panique, les victimes montrent alors tout de suite l'endroit où elles entreposent leurs biens.

Ces arnaques ont-elles lieu davantage en été ?

Non, du tout. Cela a lieu toute l'année. Durant l'été, il y a certes davantage d'interventions, notamment liées à l'activité touristique et à des excès de boisson. Cela dit, on pourrait craindre qu'il y ait davantage de faits graves, compte tenu de l'affluence de population. Pourtant, ce n'est pas forcément toujours le cas. Durant le reste de l'année, ces arnaques et ces vols continuent.

Plus positivement, **nous observons néanmoins un recul de la délinquance générale en 2016 sur notre secteur. Le travail porte ses fruits.**

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

L'hiver se termine, la saison débute avec l'arrivée des touristes.

Le budget a été voté, montrant que nous poursuivons notre stratégie : remboursement de la dette, maîtrise des dépenses, recherche de recettes, et budget maîtrisé dans le respect de nos objectifs.

La seconde tranche de la rénovation du centre ville s'est achevée, redonnant une modernité à notre bourg, favorisant l'accessibilité pour tous et offrant le plaisir de déambuler paisiblement.

La saison culturelle, ou 5^e saison, nous a fait profiter de nombreux spectacles sur notre territoire. C'est notre rôle de proposer une offre culturelle diversifiée : du cirque au théâtre, des marionnettes à la musique, les artistes ont enchanté notre hiver.

Avec le printemps arrive Kid's Folies : les artistes en herbe et les enfants de nos écoles exposent leurs travaux dans la salle des Mouettes à Odyssée. L'univers de Paul Klee n'a plus de secrets pour eux.

Le printemps a vu également la naissance des « P'tits jardins du monde », espace de partage, de convivialité et d'échanges entre citoyens jardiniers.

Le travail de transfert de compétences vers la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts se poursuit. Nous restons très attentifs à ce que cela se passe dans les meilleures conditions pour le personnel tout en nous assurant du maintien de la qualité du service public.

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

TEXTE DE L'UDCI MONTOIS

Bilan à mi-mandat, depuis trois ans, nos prises de position ont été portées par la cohésion de notre équipe de 3 élus non majoritaires de l'UDCI Montois et enrichies par la dynamique et le soutien permanent des

Montois qui nous ont élus en 2014.

Notre action s'inscrit dans la réflexion déjà engagée dans notre projet de campagne en référence aux valeurs de citoyenneté et de solidarité.

Nous recherchons avant tout l'intérêt des Montois, nous sommes le plus possible à leur écoute, auprès d'eux au quotidien et toujours à leurs côtés comme depuis 3 ans sur différents dossiers, en voici quelques exemples :

- Le raccordement au réseau d'assainissement collectif concernant les résidents de divers quartiers ;
 - L'arrêt de l'éclairage public dans plusieurs quartiers habités à l'année sans concertation avec les résidents ou propositions plus économiques ;
 - L'augmentation pour certains commerçants du prix des abonnements pour un emplacement sur le marché ;
 - Des rues limitées en vitesse et interdites à la circulation des plus de 5t, empruntées par le car de la ville d'un PTAC de 15t et des véhicules roulants au-dessus de la vitesse autorisée ;
 - L'accueil de migrants sans concertation et débat au sein du Conseil municipal, quand par ailleurs des familles montoises sont dans le besoin au quotidien ;
 - Une dette sur plusieurs générations et encore plus de taxes pour les Montois, au cours de ce mandat où le maire et son équipe ont choisi une politique de clivage ;
 - La facturation des salles communales aux associations montoises, après une délibération, donnant les gratuits.
 - Affirmer notre opposition aux agissements délictueux commis par certains groupes de gens du voyage comme les occupations illicites, dégradations de biens publics, trouble à l'ordre public.
 - Un dossier judiciaire toujours en cours concernant plusieurs courriers nominatifs émanant de monsieur le sous-préfet à l'attention des élus de l'UDCI, détournés par le maire... Par ailleurs, nous avons voté pour toutes des délibérations en fonction des documents fournis et qui nous paraissaient utiles pour les Montois, dans une attitude constructive et pas d'opposition systématique quand le maire apparenté socialiste fait la sourde d'oreille ou ne répond pas aux multiples questions ou courriers des Montois.
- www.udcimontois.pro

TEXTE DE MIREILLE GLORION-DESBOEUF ET YVES MATHIAS ÉLUS INDÉPENDANTS DE L'OPPOSITION.

En ce début d'année 2017, nous vous proposons une tribune libre de l'opposition telle que la souhaite la majorité municipale. « Saint Jean de Monts est la plus belle ville de Vendée, la plus attrayante de France voire d'Europe, quoique nous n'ayons pas entendu notre maire se positionner sur ces labels. A l'international nous sommes enviés par tous ! Il fait bon vivre à SAINT JEAN DE MONTS. Les impôts locaux, foncier, la taxe d'ordures ménagères, l'ensemble des taxes locales (communales et Intercommunales) sont une référence en terme de fiscalité « dynamique » et font partie des impôts les moins élevés de France. Avec un endettement communal et intercommunal maîtrisé, toutes les communes avoisinantes nous envient. La voirie est exemplaire, aucun nid de poule, tous les trottoirs font le bonheur des personnes à mobilité réduite, des mamans avec leurs bambins et des personnes âgées. Nous avons un complexe sportif magnifique répondant à toutes les attentes de nos associations et de nos sportifs. Vous pouvez y pratiquer votre sport favori à toute heure, tous les jours de la semaine et les jeunes de la commune y accèdent sans aucune difficulté. Les bâtiments communaux sont en parfait état, propres et bien entretenus. Notre centre-ville respire le dynamisme et les nombreux commerces qui y sont installés louent la rénovation en cours qui ne représente qu'un investissement de 3.500.000 €. Nos commerçants sont heureux et trouvent au plus vite un repreneur. La vente des biens immobiliers est florissante, quasiment plus de terrains constructibles de disponibles ! Notre ville s'agrandit harmonieusement et les sens de circulation sont parfaits. Et évidemment tout cela est réalisé avec une gestion rigoureuse des dépenses de la commune. » Oups ! Arrêtons de croire les propos du maire et de sa majorité ! Nous ne sommes pas au pays des merveilles.

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils en Mairie et services annexes grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

Permanences à la Mairie de Saint-Jean-de-Monts

18, rue de la Plage

- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** uniquement sur RDV auprès de la Mairie. Tél. : 02 51 59 97 00

Permanences au Centre d'Activités Sociales la Passerelle

29, boulevard Maréchal Leclerc

- **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (impôts)** Le 4^e mercredi du mois (uniquement sur rendez-vous). Tél. : 02 51 49 66 90)
- **ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR** Le 2^e samedi du mois de 9h30 à 11h30
- **LES 3 A - AIDE ASSISTANCE ALCOOL Attention : permanences uniquement à Challans** Le 2^e samedi et le 4^e vendredi du mois à 20 h

Contactés organismes extérieurs

- **CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail). Tél. : 3960 ou 09 71 10 39 60 depuis box ou mobile
- **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) point accueil de Challans 85, boulevard Albert Schweitzer Tél. : 3646 ou sur www.ameli.fr
- **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) point accueil de Challans 17, rue de Saint-Jean-de-Monts Tél. : 0 810 25 85 10 ou sur www.caf-vendee.fr

Permanences à la Médiathèque boulevard Maréchal Leclerc

- **MAISON LOCALE DE L'EMPLOI** Aux horaires d'ouverture de la Médiathèque (cf. ci-après) Accès à l'informatique uniquement.

Permanences à la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

46, place de la Paix

- **MISSION LOCALE VENDÉE ATLANTIQUE** Uniquement sur rendez-vous. Les jeudis de 9h à 17h

et les vendredis de 9h à 15h30
Tél. : 02 51 26 96 18

MARCHÉS

Marché du centre-ville

Tous les mercredis et samedis matins. Les halles alimentaires ouvertes tous les jours d'avril à septembre.

HORAIRES

OFFICE DE TOURISME

Odyssea : 67, esplanade de la Mer
Tél. : 02 72 78 80 80
accueil@saint-jean-de-monts.com
www.saint-jean-de-monts.com

Ouverture :

Du 1^{er} avril au 7 juillet : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h (fermé les jeudis matins en mai et juin et le 25 mai)

MÉDIATHÈQUE

boulevard Maréchal Leclerc

Tél. : 02 51 58 91 12

mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

Ouverture :

Lundi : de 14h à 18h
Mardi : de 14h à 18h
Mercredi : de 10h à 12h30 et 14h à 18h
Vendredi : de 15h à 19h
Samedi : de 10h à 17h

Horaires d'été à partir du 3 juillet 2017

LUDOTHÈQUE (TOUS PUBLICS)

33, rue Neuve

Tél. : 02.51.59.09.16

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h. Le mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

BUREAU DE POSTE

33, rue de la Plage

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

GARE ROUTIÈRE

boulevard Maréchal Leclerc

Tél. : 02 51 58 97 33

Jusqu'au 14 juin
Lundi : de 9h à 12h15,
Mercredi : de 9h à 12h30 et 14h à 17h15
Jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12h15
Fermetures les mardis, dimanches et jours fériés.

UNE AIDE DE LA MAIRIE POUR LES PRÉ-DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Conformément à la réforme modifiant l'instruction et la délivrance des Cartes Nationales d'Identité, la Mairie ne reçoit plus de demandes de cartes nationales depuis le 1^{er} mars 2017.

Comme pour les passeports biométriques, les Montois devront s'adresser aux 2 communes les plus proches équipées de dispositifs de recueil spécifiques :
- Challans (sur rendez-vous).
- Saint-Hilaire-de-Riez.

Pour autant, la Ville de Saint-Jean-de-Monts n'oublie pas les personnes qui ne maîtrisent pas l'outil informatique en accompagnant les démarches pour la pré-demande d'identification en ligne.

Outre la sécurisation de l'identité, résultant de la prise d'empreintes numérisées, ce nouveau traitement permettra :

- d'effectuer sa demande dans n'importe quelle commune équipée, et non plus seulement dans sa commune de résidence ;
- de ne plus avoir à produire de documents d'état-civil, qui peuvent être obtenus directement par la commune de recueil de sa demande au moyen de l'application COMEDDEC, toutes les communes disposant d'une maternité devant être prochainement reliées.

Plus d'infos sur :

cni-passeports@vendee.pref.gouv.fr
www.vendee.gouv.fr

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT ?

VOUS SOUHAITEZ ENGAGER DES TRAVAUX DE RENOVATION ÉNERGETIQUE ?

Faites des travaux chez vous grâce au programme **HABITER MIEUX** et bénéficiez de 35% à 50% de subvention !

Contactez la Plateforme de Rénovation Info Service : 02 51 44 78 78



Permanence à la Communauté de communes : le 4^e vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous

Retrouvez l'ensemble des aides à l'habitat sur le site de la Communauté de communes Océan-Marais de Monts : omdm.fr

→ Samedi 29 avril

La Dunaire montoise

Randonnée nocturne entre plage, forêt et marais. Inscriptions à l'Office de Tourisme ou sur www.saint-jean-de-monts.com
Organisée par Saint-Jean Animations



→ 13 et 14 mai

Vendée Gliss Event

Un évènement unique, varié en activités où chacun trouvera sa place : des animations, des initiations, des découvertes de la glisse pour tous, sur l'eau ou sur terre, du débutant à l'expert. **Base Nautique**

→ 20 et 21 mai

Coupe Régionale de Voile

Base Nautique

→ Samedi 20 mai - 20h30

M. Fugue - théâtre

Par la compagnie Grizzli. Pièce-référence sur la mémoire de la Shoah.
Entrée : 10€ / Tarif réduit : 8€
Réservation au 02 51 36 09 60 ou vents.marees@wanadoo.fr
www.vents-et-marees.fr - **Odyssée**



→ du 20 mai au 11 juin

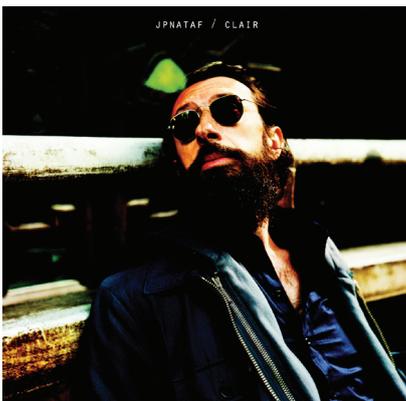
Tennis : circuit national des grands tournois féminins

Site de la Parée Jésus

→ Lundi 29 mai - 20h30

JP Nataf

Concert Papier à Musique
Chanson avec le chanteur du groupe les Innocents Gratuit - **Médiathèque - Espace Culturel**



DÉFERLANTE DE PRINTEMPS

Festival Arts de la rue - Gratuit

La Déferlante

→ Mercredi 24 Mai

Jardin marché couvert de la plage

18 h : **Heures Séculaires** au 1^{er} Mouvement - Cie les séléne

Odyssée palais des congrès

19 h : **Constellations** - Cie 14-20

invitations gratuites à retirer à Odyssée (jauge limitée)

→ Jeudi 25 Mai

Jardin marché couvert de la plage

11 h : **Heures Séculaires** au 1^{er} Mouvement Cie les séléne

De 15 h à 18 h : **Siete** - Cie ymedioteatro

16 h : **Cassandra** - Les compagnons butineurs

17 h : **Pelat** - Cie Jan Catala

18 h : **Les Pieds Tanqués** - Cie Arts scenicum

Odyssée - Palais des congrès

19 h : **Constellations** - Cie 14-20

invitations gratuites à retirer à Odyssée (jauge limitée)

21 h : **Constellations** - Cie 14-20

invitations gratuites à retirer à Odyssée (jauge limitée)



→ Du 3 au 5 juin

Basket Go

Tournoi de basket-ball national sur la catégorie U15.

Complexe sportif - rue du Both

→ Mercredi 14 juin à 18h30

Apprendre à utiliser son smartphone et sa tablette Android

Dans cette séance, vous apprendrez les bases pour bien utiliser votre smartphone et/ou tablette. **Médiathèque - Espace Culturel**

→ Du 9 au 18 juin

Festival International Du film très court

Projections de 40 films internationaux de moins 4 minutes. Chaque vote compte !
Médiathèque - Espace Culturel



→ Samedi 18 juin - à partir de 19h30

Feux de la Saint Jean

Concerts et restauration traditionnelle
Place Ernest Guérin



→ Mercredi 21 juin - 20h30

Fête de la musique

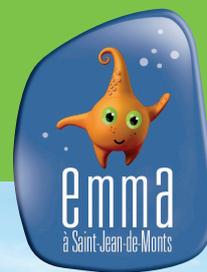
Concert dessiné avec *Portraits de Jean*
Médiathèque - Espace Culturel

→ Samedi 24 et dimanche 25 juin

Triathlon

Contact : Saint-Jean-de-Monts Vendée
Triathlon Athlétisme 09 75 96 07 10
www.vendee-triathlon.com
contact@vendee-triathlon-athle.com





Nouveau : tri des emballages depuis le 1^{er} janvier 2017

Trier ses déchets, un geste simple qui contribue efficacement à la préservation de l'environnement. Un réflexe pour beaucoup d'entre nous. Nous sommes tous concernés. Les Montois bénéficient à ce titre des initiatives prises en Vendée. De nouvelles consignes plus simples permettent de trier davantage les emballages depuis le 1^{er} janvier 2017. De nouveaux bacs jaunes sont en cours de distribution au centre technique intercommunal.

Plutôt que de puiser dans nos ressources de pétrole, nous pouvons réutiliser les matériaux utilisés pour nos emballages afin de leur redonner une deuxième vie. Votre pot de yaourt se transforme en pot de fleurs. Vos barquettes deviennent des couettes en polyéthylène. Tout simplement.

Un nouveau tri

Depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez maintenant trier « tous les emballages » :

- les pots de yaourt, de crème, de miel, de chocolat, de beurre, etc.,
- les barquettes rigides ou semi-rigides (conditionnement fromages, conditionnements traiteur, etc.),
- les capsules (de café pour machines, de bouteilles, etc.)
- les sacs et films plastiques,
- les cartons (petits cartons, boîte de lessive,

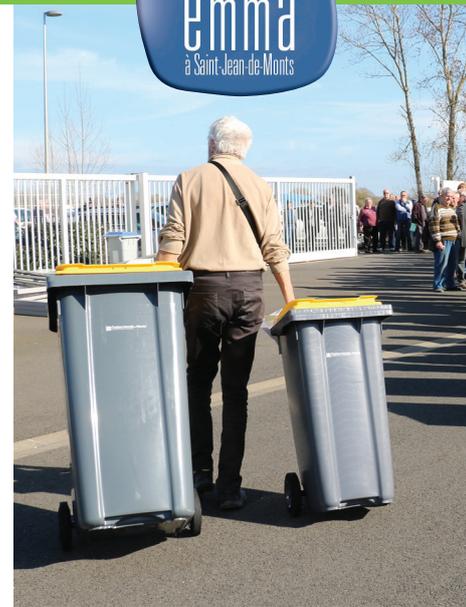
etc.) et les cartonnettes (boîtes de gâteau, emballages carton de yaourt, etc.)

- les briques alimentaires (jus de fruit, briques de lait, etc.)
- les emballages métalliques (boîte de conserve, sprays, mousse à raser, canettes, sirops, etc.),
- les flacons plastiques (bouteilles d'eau, de shampoings, de lait, etc.)

Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider. Tous ces éléments vont en vrac dans le bac jaune.

Une nouvelle usine

Afin de contribuer aux engagements posés par le Grenelle de l'environnement, la Vendée a installé une nouvelle usine sur le département. Employant 50 salariés, elle réceptionne l'ensemble des embal-



Nouveau tri, nouveaux bacs !

lages vendéens, soit 30 000 tonnes par an. Grâce à un système moderne et performant muni de trieurs optiques pour identifier les différentes résines de plastique : Trivalis est à la pointe de la modernité.

Un tri de qualité pour les Montois

Les Montois ont la chance de bénéficier de bacs jaunes, gratuitement mis à disposition depuis le 10 mars au centre technique intercommunal de Saint-Jean-de-Monts. Toutes les communes ne se sont pas équipées d'un tel système. Certaines villes ne pratiquent plus la collecte au porte-à-porte.



LA VILLE VOUS RÉCOMPENSE POUR VOTRE SAVOIR-FAIRE DE JARDINIER

Vous prenez soin de votre jardin ? Vous veillez à utiliser des méthodes respectueuses de l'environnement ? Et pourquoi ne pas faire reconnaître votre talent ? Participez au concours « Pistils et étamines ».

Ouvert à tous les particuliers, le concours « Pistils et étamines » est une expérience enrichissante pour toutes les mains vertes et les passionnés du jardinage. Ceux qui accueillent des touristes feront valoir la qualité de leur résidence. Les professionnels montreront à leurs clients leurs engagements pour l'environnement ! Pour tous, ce sera une bonne occasion pour échanger et obtenir de précieux conseils. En plus, les participants contribuent ainsi activement à la reconnaissance des efforts d'embellissement et de fleurissement de notre Commune.

Le concours, organisé en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Vendée s'attardera sur la composition, la qualité et la simplicité des traitements paysagers sur l'ensemble du jardin, en harmonie avec le paysage environnant, mais aussi sur la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement.

Quatre catégories sont accessibles aux participants :

- jardin secret : jardin de maison d'habitation ;
- jardin d'accueil : hôtel, restaurant, gîte, ferme d'accueil, parc, jardin ouvert au public, jardin d'entreprise destiné à recevoir les touristes ;
- démarche collective : quartier, lotissement, jardin partagé ;
- ferme exploitée : ferme en activité.

Les gagnants seront bien sûr récompensés ! Inscriptions ouvertes jusqu'au 13 mai 2017 inclus à la Mairie.

